



# LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DE TENNIS DE TABLE

Siège : 32 rue d'Abbeville, 59400 CAMBRAI

☎ : 03 27 79 67 00 @ : [contact@liguehdfft.fr](mailto:contact@liguehdfft.fr) - 🌐 <https://liguehdfft.fr>

Pôle de Beauvais : BP 90966 60009 BEAUVAIS CEDEX ☎ : 03 44 02 42 02

@ : [secretariat-beauvais@liguehdfft.fr](mailto:secretariat-beauvais@liguehdfft.fr)

## E1

## TARIFS ET ENGAGEMENTS DES ÉQUIPES RÉGIONALES

Pour la saison 2020 / 2021 du championnat par équipes

### 1) TARIFS REGIONAUX :

Division	Tarifs 2020/2021
Pré nationale Dames	92
Régionale 1 Dames	62
Régionale 2 Dames	32
Pré nationale Messieurs	122
Régionale 1 Messieurs	103
Régionale 2 Messieurs	84
Régionale 3 Messieurs	69
Régionale 4 Messieurs	58

\* si au moins une équipe féminine est engagée, les autres inscriptions d'équipes féminines en R3 sont au tarif de 10 €.

### Pour informations : TARIFS pour l'engagement d'équipes Nationales

Division	Tarifs 2020/2021
Pro A Dames	1660
Pro B Dames	1180
Nationale 1 Dames	465
Nationale 2 Dames	420
Nationale 3 Dames	380
Pro A Messieurs	3270
Pro B Messieurs	2410
Nationale 1 Messieurs	465
Nationale 2 Messieurs	420
Nationale 3 Messieurs	380

# E1

## TARIFS ET ENGAGEMENTS DES ÉQUIPES RÉGIONALES

Pour la saison 2020 / 2021 du championnat par équipes

**à renvoyer au secrétariat du pôle de BEAUVAIS le plus tôt possible  
avec la date butoir du 21 juin 2020**

NOM de l'Association : \_\_\_\_\_

N° de l'Association : **07** \_\_\_\_\_

### 2) ENGAGEMENTS D'ÉQUIPES AU NIVEAU REGIONAL

Ce dossier sportif permet les engagements d'équipes régionales masculines et féminines de toutes les divisions. RAPPEL : malgré son nom, les divisions Pré Nationales Dames et Messieurs sont des divisions régionales.

Pour les clubs ayant des équipes engagées à l'échelon national, veuillez indiquer ci-dessous le nombre par niveau.

Catégorie	Pro A et B	Nationale 1	Nationale 2	Nationale 3
Messieurs				
Dames				

Inscription des équipes en <b>CHAMPIONNAT</b>		Nb équipes	Tarif	Total
Masculin	Pré nationale (4 joueurs)		122	
	Régionale 1 (4 joueurs)		103	
	Régionale 2 (4 joueurs)		84	
	Régionale 3 (4 joueurs)		69	
	Régionale 4 (4 joueurs)		58	
Féminin	Pré nationale (4 joueuses)		92	
	Régionale 1 (4 joueuses)		62	
	Régionale 2 (3 joueuses)		32	

Reporter ces chiffres dans le bordereau financier d'engagement d'équipes REGIONALES.

Paiement par virement, date : \_\_\_\_\_  
(N'oubliez pas l'avis de virement)

Paiement par chèque, N° du chèque : \_\_\_\_\_  
(Privilégiez le virement bancaire ou postal)

Fait à : \_\_\_\_\_, le : \_\_\_\_\_ Juin 2020

Le Président :

**Le paiement doit intervenir avec le retour des engagements d'équipes.  
Privilégiez le virement bancaire ou postal.**

**Ce document complété, doit être renvoyé au secrétariat du pôle de Beauvais le plus tôt possible et avant le 21 juin 2020**

# E2 CHAMPIONNAT REGIONAL PAR EQUIPES CONCORDANCE ET/OU OPPOSITION

Souhaits pour la saison 2020/2021 du championnat par équipes

NOM de l'Association :

N° de l'Association :

Nombre de tables :

## Situation de toutes les équipes de votre club

Inscrire dans la colonne libre le ou les numéros des équipes

Niveau	Equipe(s) Messieurs	Equipe(s) Dames
Pro A ou B	Mardi	Mardi
National 1	Samedi	Samedi
National 2	Samedi	Samedi
National 3	Samedi	Samedi
Pré nationale	Samedi	Samedi
Régional 1	Samedi	Samedi
Régional 2	Samedi	Samedi
Régional 3	Dimanche	
Régional 4	Dimanche	

### Entente

Club gestionnaire de l'entente 1 <sup>er</sup> club	2 <sup>nd</sup> club	Niveau et championnat	Salle 1 <sup>ère</sup> phase	Salle 2 <sup>nde</sup> phase

Inscrire ci-dessous vos souhaits éventuels pour votre ou vos équipes régionales masculines et/ou féminines (en liaison éventuellement avec les équipes évoluant à l'échelon national) : mettre uniquement le ou les numéros des équipes.

**(En principe la CSR positionne les équipes de votre club en opposition deux par deux)**

Souhaitez-vous que toutes vos équipes (nationales et régionales) reçoivent en même temps le samedi après-midi ?

OUI<sup>(1)</sup> NON<sup>(1)</sup>

Souhaitez-vous que toutes vos équipes reçoivent en même temps le dimanche ?

OUI<sup>(1)</sup> NON<sup>(1)</sup>

Avez-vous des souhaits particuliers pour vos équipes Régionales ?

OUI<sup>(1)</sup> NON<sup>(1)</sup>

Si OUI, indiquez vos souhaits ci-après, la CSR essaiera de vous donner satisfaction dans la mesure du possible.

(1) barrez la mention inutile

La Commission Sportive Régionale essaiera dans la mesure du possible de satisfaire vos souhaits et vous contactera s'ils ne sont pas assez clairs ou s'ils perturbent les compositions des poules du championnat. Aucune demande pour ne pas recevoir à une date précise ne sera prise en considération. Si votre salle n'est pas libre, vous établirez une demande d'avancement de date ou vous jouerez à l'extérieur. Toute demande de changement de date, de lieu, de salle... doit être faite par l'application SPID « Mon club » Le club sollicité est OBLIGE de répondre dans les délais.

Ce document complété, doit être renvoyé au secrétariat du pôle de Beauvais le plus tôt possible et avant le 21 juin 2019

# E3

## CHAMPIONNAT REGIONAL PAR EQUIPES DÉSIGNATION DE JUGE-ARBITRE

### IMPORTANT :

- Lisez le règlement : "Obligations concernant le juge-arbitrage" dans le dossier joint, rubrique S3.
- Par phase, le juge-arbitre ne peut être désigné que pour une seule équipe.
- Si votre association dispose de plus de juges-arbitres qualifiés que d'équipes imposant cette obligation, plusieurs juges-arbitres peuvent être désignés pour une même équipe.
- Pour pouvoir être désigné au titre de la présente obligation, le juge-arbitre doit être qualifié et titulaire d'une licence « traditionnelle », dans votre association ou dans une autre association de la Ligue Hauts-de-France de Tennis de Table. Pour les équipes nationales, il doit être qualifié et licencié dans votre association.

**Qu'est-ce qu'un Juge-arbitre qualifié ?** : C'est un Juge-arbitre titulaire de la qualification JA1 et recyclé dans sa fonction depuis moins de 5 ans. En dehors de ces critères, il n'est pas qualifié et ne peut donc être désigné au titre d'une de vos équipes imposant l'obligation.

	Niveau National Messieurs		Niveau National Dames	
	N° Equipe	Nom et prénom du Juge-arbitre	N° Equipe	Nom et prénom du Juge-arbitre
Nationale 1				
Nationale 2				
Nationale 3				
	Niveau Régional Messieurs		Niveau Régional Dames	
	N° Equipe	Nom et prénom du Juge-arbitre	N° Equipe	Nom et prénom du Juge-arbitre
Pré Nationale				
Régionale 1				
Régionale 2				

Vous devez avoir le consentement du Juge-arbitre que vous désignez. Il recevra un document avec ses obligations en tant que Juge-arbitre désigné dans le cadre de ce règlement.

Pour les associations dont les équipes évoluent au niveau national, les présidents recevront un document identique de la Fédération Française de Tennis de Table. Attention de ne pas désigner au titre d'une équipe Nationale un Juge-arbitre désigné pour une équipe Régionale. Les fichiers sont comparés.

Un Juge-arbitre ne peut être désigné qu'au titre d'une seule équipe.

**Les équipes évoluant aux niveaux nationaux sont tenues de mettre à disposition 2 arbitres officiels lors des rencontres à domicile. Les arbitres devront obligatoirement avoir le grade d'ARBITRE REGIONAL sauf pour la N3 Dames dont les arbitres pourront avoir le grade ARBITRE DE CLUB.**

Fait à : \_\_\_\_\_ , le :          *Jun 2020*

Prénom et nom du Président de l'Association:



# LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DE TENNIS DE TABLE

Siège : 32 rue d'Abbeville, 59400 CAMBRAI

☎ : 03 27 79 67 00 @ : contact@liguehdfft.fr - 🌐 https://liguehdfft.fr

Pôle de Beauvais : BP 90966 60009 BEAUVAIS CEDEX ☎ : 03 44 02 42 02

@ : secretariat-beauvais@liguehdfft.fr

## Bordereau financier de l'engagement des équipes REGIONALES d'un club de la Ligue Hauts-de-France pour la saison 2020/2021

Nom du club :

N° 07

Inscription des équipes en CHAMPIONNAT		Nb équipes	Tarif	Total
Masculin	Pré nationale (4 joueurs)		122	
	Régionale 1 (4 joueurs)		103	
	Régionale 2 (4 joueurs)		84	
	Régionale 3 (4 joueurs)		69	
	Régionale 4 (4 joueurs)		58	
Féminin	Pré nationale (4 joueuses)		92	
	Régionale 1 (4 joueuses)		62	
	Régionale 2 (3 joueuses)		32	
TOTAL GÉNÉRAL				

### Mode de paiement :

Virement\* :  Date du virement \_\_\_\_\_

Chèque\* :  N° chèque \_\_\_\_\_

\* Mettre une croix dans la case choisie et indiquer les références du mode de paiement

Privilégiez le virement bancaire en utilisant l'avis de virement que vous trouverez sur le site de la Ligue

### Références bancaires de la Ligue Hauts-de-France de Tennis de Table

#### CRÉDIT AGRICOLE à CAMBRAI

	Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
RIB France	16706	05056	50529288004	29
IBAN International	FR76 1670 6050 5650 5292 8800 429			Code SWIFT AGRIFRPP867

Retour du dossier sportif complet : ce dossier « sportif » doit être complété et renvoyer au pôle de Beauvais avant le **21 juin 2020**. Privilégiez le virement bancaire ou postal avec l'avis de virement.



Ce document complété, doit être renvoyé au secrétariat du pôle de Beauvais le plus tôt possible et avant le 21 juin 2020